

Au menu - Actualité : De nouveaux outils pour la politique publique de l'alimentation - **Mieux comprendre :** La plateforme européenne - **Initiatives :** Appel à projets 2012 du Fonds français pour l'Alimentation et la Santé - Nouvelle formule de mangerbouger.fr - Rapport sur l'évolution de l'alimentation - **Engagements et actions de l'industrie alimentaire :** Charte PNNS MerAlliance.

Actualité

De nouveaux outils pour la politique publique de l'alimentation

L'Observatoire de l'alimentation créé en 2010 par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche contribue à l'axe II du Programme National de l'Alimentation : améliorer l'offre alimentaire). Il est constitué de 3 volets : nutritionnel, sanitaire et socio-économique. Son organisation a été définie par le décret 2011-778 du 28 juin 2011 et il est présidé par Bernard Chevassus Au Louis (nommé le 24 Février 2012). Le dispositif repose sur le volontariat et permet de mutualiser les données des secteurs privé et public.

Ce décret pérennise l'existence de l'OQALI dont les travaux ont commencé en 2008 et qui correspond maintenant au **volet nutritionnel** de l'Observatoire de l'alimentation. Voici un résumé des derniers travaux de l'OQALI :

- Publication de rapports sectoriels : fruits transformés (compotes-confitures-fruits en conserve), glaces et sorbets, produits traiteurs frais, barres céréalières.
- Un rapport est attendu en juin sur les innovations produits.
- Un colloque est prévu le 4 décembre pour présenter aux acteurs privés, instances publiques, associations de consommateurs ainsi qu'aux médias les travaux de l'OQALI et les objectifs des prochains mois. Cette manifestation devrait permettre également de présenter l'étude sur les innovations produits, une étude transversale

sur les ingrédients ainsi qu'une étude sur le lien prix étiquetage. La DG Sanco a été invitée.

Le volet sanitaire se met en place progressivement, dans le cadre d'un pilote avec les différents partenaires, professionnels et institutionnels. Les travaux du volet socio-économique ne sont pas encore ouverts à ce jour.

Le PNNS/PO (Programme National Nutrition Santé/ Plan Obésité) a fait l'objet d'un remaniement de son organisation et fonctionnement (décret n°2012-531 du 19 avril 2012). Le pilotage de ces deux plans se fait dorénavant en 2 temps avec :

- Un Comité de pilotage : groupe décisionnel restreint aux différents ministères et agences nationales.
- Un Comité de suivi « élargi » avec l'ensemble des acteurs (économiques, consommateurs, collectivités et experts...).

Pour le PNNS, cette nouvelle organisation change radicalement de la précédente. En effet, pour les PNNS 1 et 2, le comité de pilotage (dont l'ANIA était membre) se réunissait chaque mois. Dorénavant il ne se réunira que 4 fois par an. L'ANIA n'est plus membre de ce comité de « pilotage » mais devient membre du comité de « suivi », qui se réunira 2 fois par an. La voix de l'industrie s'est vue renforcée dans cette nouvelle instance par un siège supplémentaire (l'Alliance7).

Cette nouvelle gouvernance est liée à la nécessaire harmonisation au sein du ministère de la santé qui a la charge d'une quarantaine de plans.

La séance d'installation du comité de suivi a eu lieu le 6 octobre 2011. Une seconde réunion s'est tenue le 5 Juin dernier.

Déclinaison du PNNS/PO pour les populations d'Outre mer :

Dans les départements d'outre-mer, la prévalence de l'obésité mais aussi des autres pathologies associées (diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires) est plus élevée qu'en métropole. Leur prévention, leur dépistage et leur prise en charge ont été définis comme une priorité de santé publique. La spécificité de la situation nutritionnelle est étroitement liée aux particularités culturelles, économiques, géographiques, climatiques et aux productions agricoles. C'est pourquoi le PNNS/PO a été décliné et adapté en partie pour que les personnes vivant dans les territoires d'outre mer puissent accéder aux informations et mieux les comprendre en fonction de leurs us et coutumes. Ce n'est pas un plan spécifique qui a été déployé mais une adaptation de celui existant en métropole.

Télécharger la déclinaison des PNNS-PO dans les DOM : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNNS_plan_obesite_DOM.pdf

Mieux comprendre

La plateforme européenne "Alimentation, activité physique et santé"

Diminuer le taux de maladies chroniques est une des priorités des politiques européennes de nutrition et de santé. Alors que la Commission Européenne propose des mesures réglementaires (allégations nutritionnelles et de santé, information du consommateur...), elle est consciente de leurs limites et **reconnait la valeur des actions volontaires** (repères nutritionnels journaliers, accord de non publicité pour les enfants de moins de 12 ans, chartes de progrès nutritionnels). C'est dans ce cadre que la plateforme "alimentation, activité physique et santé" a été créée en mars

2005 comme **outil de la Stratégie européenne pour les problèmes de santé liés à la nutrition.**

La charte européenne sur l'obésité signée à Istanbul en Novembre 2006 soulignait l'importance de partenariats entre toutes les parties prenantes (OMS Europe).

- La plateforme est un **forum d'organisations européennes**, plus de 40 membres aujourd'hui (consommateurs, professionnels de santé, restauration, industrie) désireuses de s'engager

volontairement dans des actions pour améliorer les comportements alimentaires et la pratique d'activité physique.

- Présidée par la DG SANCO, cette plateforme **se veut un exemple d'actions coordonnées par les différents acteurs pour encourager des initiatives similaires au niveau local, national ou régional à travers l'Europe.** Elle se réunit 4 fois par an dont 1 ou 2 fois avec le « High Level Group » des 27 représentants des ministères de la santé des états membres. Des présentations

d'experts et de programmes nationaux ou Européens donnent lieu à des échanges. Un rapport d'activité est publié chaque année.

- Comme tous les autres membres de la plateforme, **l'industrie alimentaire, représentée par FoodDrinkEurope, peut soumettre des engagements** (soit collectivement, soit individuellement) dans les domaines de reformulation de produits, information du consommateur, publicité responsable, soutien à la recherche, promotion de l'activité physique.

Plus de 200 engagements ont été déposés depuis 2006.

• **Ces engagements sont évalués chaque année par un consultant de la Commission.** Ils témoignent de l'intérêt de l'industrie à s'impliquer volontairement et ainsi éviter de nouvelles réglementations. L'évaluation ne se fait pas en terme absolu de corrélation «action/diminution de la fréquence de la pathologie» mais en fonction du respect de la promesse exprimée dans l'engagement.

La date limite de nouveaux engagements pour l'année 2012 est fin Novembre.

Pour en savoir plus :

Sur la plateforme :

http://ec.europa.eu/health/nutrition_physical_activity/platform/index_fr.htm

Sur le dépôt d'engagements :

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/nutrition/platform/docs/synopsis_commitments.pdf

Initiatives

Second appel à projets 2012 du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé

Doté de 1,2 million d'euros, ce nouvel appel à projet s'articule autour de 4 thématiques :

- Expérimentations menées en conditions réelles
- Alimentation pour la santé à tous les âges de la vie : co-construction avec les adolescents d'un projet promouvant une alimentation santé
- Compréhension et méthodes d'étude des mécanismes du plaisir alimentaire
- Inégalités sociales : conséquences biologiques selon le sexe

Le Fonds soutiendra en priorité des **projets permettant le développement de partenariats entre les acteurs locaux de la recherche et de la prévention, publics et privés.**

Les personnes souhaitant soumettre un projet doivent **se préinscrire avant le 16 juillet 2012**. La date limite de soumission des projets est fixée au 10 septembre 2012. Les résultats de l'appel à projets seront publiés mi-décembre 2012.

Pour en savoir plus :

<http://www.alimentation-sante.org/aap2012/>

Contact : c.bellin@alimentation-sante.org

Une nouvelle formule pour le site du PNNS www.mangerbouger.fr

Depuis février 2012, la nouvelle version du site internet du Programme National Nutrition Santé (mangerbouger.fr) propose, en dehors des brochures et des recommandations nutritionnelles, de nouveaux outils pour mettre en pratique les repères de consommation et favoriser l'activité physique :

- « Le panier à idées » propose toutes les semaines de nouvelles recettes, un menu économique et un exemple de menus sur la journée pour consommer les 5 portions de fruits et légumes recommandés.
- Un agenda des activités de détente ou sportives (randonnées, vélos, roller,...) avec « Bougez près de chez vous »
- Une application pour smartphone destinée à évaluer sa propre activité physique au quotidien
- Un espace communautaire relayé sur Facebook, « Le coin des Mangeurs-bougeurs », pour ceux qui veulent partager leurs idées pour manger mieux et bouger plus, avec un kit pratique intégrant un semainier pour planifier ses menus, des calendriers sur les produits alimentaires de saison,...

A découvrir sur www.mangerbouger.fr

et www.facebook.com/mangerbouger

Rapport du CEP sur l'évolution de l'alimentation en France

Le **Centre d'Étude et de Prospective** du Ministère de l'Alimentation a publié en janvier dernier un document de travail sur l'évolution de l'alimentation en France. Après avoir répertorié les enquêtes, sondages et études sociologiques disponibles le document présente **les grandes tendances** de l'évolution de l'alimentation : baisse de la part du budget consacré à l'alimentation et modification du panier, persistance des inégalités alimentaires, essor des produits transformés et de la restauration hors foyer, diversification des lieux d'achats et résistance du modèle français. Le document décrit ensuite **les tendances émergentes et les ruptures possibles**. Sont cités : la démocratisation du bio, la montée de l'attrait pour le « local », la timide percée des produits équitables, la consommation de produits halal, l'émergence de la problématique bien être animal, le retour du plaisir de cuisiner, la médicalisation de l'alimentation, la déstructuration alimentaire chez les jeunes. Les ruptures qui se profilent sont diverses : risque de crise de confiance devant la multiplication des labels mais également rébellion contre les impératifs écologiques et nutritionnels voire conversion au régime végétarien. Le rapport conclut sur **la complexité de l'alimentation** qui semble ainsi se trouver au croisement d'aspirations contradictoires. La compréhension de ces nouveaux comportements représente désormais un nouveau défi pour les politiques nutritionnelles et alimentaires !

<http://agriculture.gouv.fr/documents-de-travail-n°5-Evolution>

Engagements et actions de l'industrie alimentaire

La société MerAlliance signe la trentième charte d'engagements PNNS.

Au travers de cette charte, la société Mer Alliance (saumons et poissons fumés et marinés) s'engage à intervenir sur :

- La composition des produits existants :
 - Réduire la teneur en sel de 15% au minimum sur au moins 68% des volumes produits d'ici fin 2015

- Préserver la qualité des matières grasses des saumons fumés Label Rouge dès 2011
- La formulation de nouveaux produits :
 - Réduction du sel de 15% au moins sur les nouveaux développements de poissons fumés et d'au moins 10% pour les autres développements, hors poissons sauvages,
 - Utilisation d'huiles à dominantes insaturées, exemptes d'acides gras trans dès 2012.

- La consommation des produits : 100% des produits à marques propres présenteront un étiquetage nutritionnel du groupe 2 d'ici fin 2013
- La poursuite des actions de promotion de l'équilibre alimentaire auprès de ses salariés.

Pour accéder au détail de cette charte :

<http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Meralliance.pdf>

Association Nationale des Industries Alimentaires

21, rue Leblanc • 75015 Paris • Tél. : +33 (0)1 53 83 86 00 • Fax : +33 (0)1 53 83 92 37

www.ania.net

Prochain numéro : Août 2012

Pour recevoir cette lettre, contactez Séverine FAURE : sfaure@ania.net